

VD_GERICHTE PT18.029044 vom 17. Februar 2021

VD Tribunal cantonal, 2021-02-17, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_PT18.029044

FR: VD_GERICHTE PT18.029044 du 17 février 2021

IT: VD_GERICHTE PT18.029044 del 17 febbraio 2021

Erwägungen

E. 1

En 2017, D. _____ et J. _____ ont confié des travaux de rénovation de la maison dont ils sont copropriétaires au [...] à Q. _____. Conformément au devis signé le 21 octobre 2017, étaient prévus des

- 4 - travaux de peinture, de rénovation du sol, notamment par la pose de béton ciré, de rénovation de la cuisine et d'électricité, pour un montant total de 115'485 fr. 55. Selon ce document, les travaux relatifs aux sanitaires de la cuisine étaient devisés à 1'200 fr., hors TVA. Les travaux de fourniture et de pose d'une cuisine ont été sous-traités à U. _____ Sàrl, pour un montant de 32'387 fr. 76 selon devis du 17 octobre 2017. Le 13 mars 2018, U. _____ Sàrl a adressé à D. _____ et J. _____ une facture finale, concernant la fourniture et la pose d'une cuisine, présentant un solde en sa faveur de 9'940 fr., sous déduction d'acomptes déjà reçus pour un montant de 22'357 francs.

E. 2

Après avoir obtenu l'inscription provisoire d'une hypothèque légale, Q. _____ a déposé, le 7 août 2019, une demande en paiement et en inscription définitive d'une hypothèque légale des artisans et entrepreneurs auprès du Tribunal civil de l'arrondissement de Lausanne. Celle-ci tend au paiement, par D. _____ et J. _____, d'un montant de 34'933 fr. 10 relatif à une facture finale du 21 mars 2019, ainsi que d'une indemnité de 10'000 fr. à titre de dommages-intérêts. Q. _____ prétend en outre à l'inscription définitive d'une hypothèque légale des artisans et entrepreneurs d'un montant de 13'016 fr. 10 sur le bien-fonds dont D. _____ et J. _____ sont copropriétaires au [...].

E. 3

Le 8 novembre 2019, U. _____ Sàrl a saisi le Juge de paix du district de Lausanne (ci-après : le juge de paix) d'une requête de conciliation contre J. _____, D. _____ et Q. _____. Elle a pris les conclusions suivantes : « Principalement :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.